

**COMMUNIQUE DU 10 JUILLET 2013
MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION
ET DU DOCUMENT « AUTRES INFORMATIONS » RELATIF A SURYS**

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE VISANT LES ACTIONS

H O L O G R A M  I N D U S T R I E S

PRESENTEE PAR :



INITIEE PAR LA SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Surys

CONSEILLEE PAR :

capital partner <l>



PRIX DE L'OFFRE : 35 EUROS PAR ACTION

DUREE DE L'OFFRE : 17 JOURS DE NEGOCIATION

Le présent communiqué, établi par la société par actions simplifiée Surys, est diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27 1°, 2° et 231-28 I du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** »).

Conformément à l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité du 9 juillet 2013 sur l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Surys sur les actions Hologram. Industries non détenues par elle (l'« **Offre** »), apposé le visa n°13-341 en date du 9 juillet 2013 sur la note d'information établie par Surys.

Par ailleurs, il est rappelé qu'Hologram. Industries publiera un communiqué de presse sur ses résultats semestriels le 29 juillet 2013 avant l'ouverture des négociations.

Avis important

En application de l'article L. 433-4 III et V du Code monétaire et financier et des articles 237-14, 237-15 et 237-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, dans le cas où les actionnaires minoritaires de la société Hologram. Industries ne représenteraient, à l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée, pas plus de 5% du capital ou des droits de vote de la société Hologram. Industries, Surys entend mettre en œuvre, dans les trois mois suivant la

clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions d'Hologram. Industries non apportées à l'offre publique d'achat simplifiée en contrepartie d'une indemnité de 35 euros par action de la société Hologram. Industries égale au prix de l'offre publique d'achat simplifiée.

Mise à disposition des documents

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Surys ont été déposées auprès de l'AMF le 9 juillet 2013 et mises à la disposition du public ce jour, conformément aux dispositions de l'article 231-28 I du règlement général de l'AMF.

La note d'information établie par Surys est disponible sur le site internet de la société Hologram. Industries (www.hologram-industries.com) et sur celui de l'AMF (www.amf-france.org) et peut être obtenue sans frais auprès de :

- Surys, Parc d'Activités Gustave Eiffel, 22 avenue de l'Europe, Bussy Saint-Georges, 77607 Marne La Vallée Cedex 3 ;
- Crédit du Nord, 50 rue d'Anjou, 75008 Paris.

Les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Surys sont disponibles sur le site internet de la société Hologram. Industries (www.hologram-industries.com) et sur celui de l'AMF (www.amf-france.org). Elles peuvent être obtenues sans frais auprès de Surys, Parc d'Activités Gustave Eiffel, 22 avenue de l'Europe, Bussy Saint-Georges, 77607 Marne La Vallée Cedex 3.

Les actionnaires d'Hologram. Industries qui souhaitent apporter leurs titres dans le cadre de l'Offre devront remettre au prestataire de services d'investissement habilité dépositaire de leurs actions un ordre de vente au plus tard le dernier jour de l'offre. Les frais de négociation seront pris en charge dans les conditions habituelles par les vendeurs et l'acheteur, chacun pour ce qui les concerne.

Préalablement à l'ouverture de l'offre, l'AMF et Euronext Paris publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Contacts :

Relations actionnaires

Newcap.
Julien Perez / Emmanuel Huynh
Tél. : 01 44 71 98 52
Email : hologram@newcap.fr

Relations investisseurs

Grégory Wagemans
Tél. : 01 64 76 31 00
Email : finances@hologram-industries.com

Communication financière

Assetcom
Laurence Costes
Tél. : 01 41 22 90 95
Email : lcostes@assetcom.fr

Relations presse

Kablé Communication Finance
Catherine Kablé
Tél. : 01 44 50 54 75
Email : catherine.kable@kable-cf.com
Yoann Moisan
Tél : 01 44 50 54 74
Email : yoann.moisan@kable-cf.com

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Surys décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.